

PRÉFET DU MORBIHAN

ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2017

Plafonds des dépenses de campagne et de remboursement forfaitaire en Morbihan

Département	Nombre de sénateurs à élire	scrutin	Population authentifiée au 1 ^{er} janvier 2017	Montant plafond de dépenses par liste de candidats	Montant plafond du remboursement forfaitaire par liste de candidats
MORBIHAN	3	Proportionnel	741 051	30 530 €	14 502 €

Textes de références :

- les articles L52-4, L52-11 et L52-11-1 du code électoral
- le décret n° 2009-1730 du 30 décembre 2009 portant majoration du plafond des dépenses électorales
- le décret n° 2016-1986 du 30 décembre 2016 authentifiant la population au 1^{er} janvier 2017